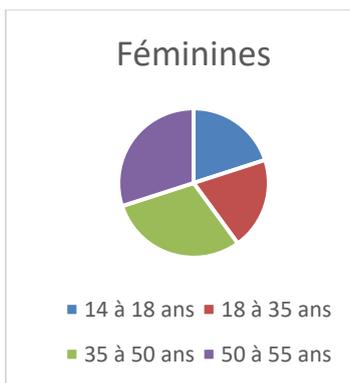


Promotion des Femmes

Fédération suisse du sport boules

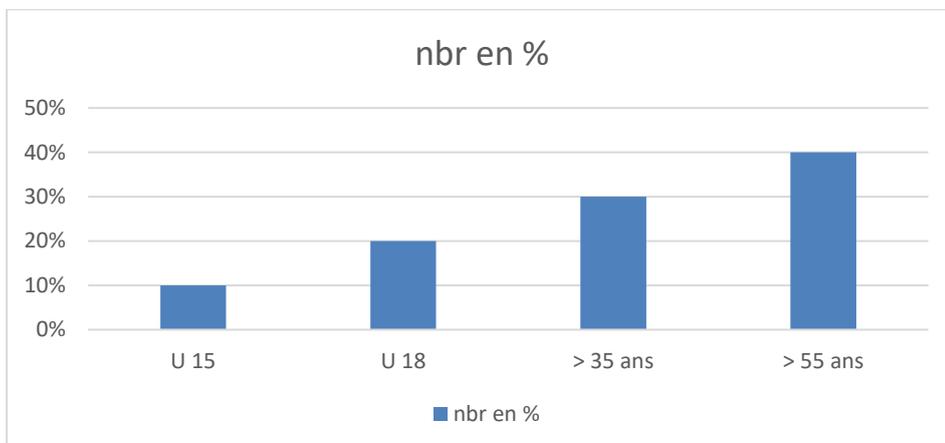
A. Situation initiale

Nombre de femmes dans les instances de la fédération :



Le nombre de femmes est actuellement d'environ 40% en tenant compte du comité central et du comité de gestion. Au niveau des bénévoles hors instances dirigeantes, les proportions se montent à 30%, pour la commission de la relève, 20% pour la commission de la formation, 20% pour la commission des médias, 30% pour la commission technique, 20% dans la commission de sélection. Au moment de la rédaction du concept, la commission de l'élite n'était pas encore entièrement constituée. Au total, la moyenne se situe à 25% pour l'ensemble des bénévoles et collaboratrices ou collaborateurs de la Fédération.

Nombre de femmes parmi les membres de la Fédération suisse du sport boules:



La majorité des catégories jeunes montrent une proportion égale entre hommes et femmes.

La proportion diminue dès 20 ans indiquant une évolution vers un meilleur équilibre pour les catégories > de 55 ans.

Participations aux compétitions :

Les compétitions nationales sont ouvertes indépendamment du genre à tous les athlètes. Les femmes ont leurs propres catégories mais participent aux compétitions en même temps que les hommes et ont la possibilité de participer en équipe mixte tant aux compétitions internationales que nationales. Notre structure de promotion du sport de performance est ouverte de manière identique aux femmes et aux hommes depuis sa création.

B. Mesures à prendre

>

- Promotion des femmes sur les médias sociaux et sur le site internet de la Fédération en choisissant des photos et des images d'athlètes et de responsables femmes lorsque les images existent et correspondent au sujet publié.

Objectif : Mesure immédiate

- Adaptation des textes, des règlements et des publications en introduisant l'écriture inclusive quand cela est possible et rédaction de l'ensemble des nouveaux documents en introduisant l'écriture inclusive.

Objectif : Immédiatement pour les nouveaux documents / 1.01.2024 pour le reste

- Lors de la mise au concours d'un poste de collaborateur ou de collaboratrice, à compétence équivalente, la priorité sera donnée aux femmes dans l'engagement. La même règle s'applique aux bénévoles de la Fédération dont la nomination dépend du comité central (idéalement, l'objectif est d'atteindre à minima 30%).

Objectif : Mesure immédiate

- Lors de la recherche de bénévoles parmi les membres, les responsables de commissions et les membres du comité prévoient de contacter activement des femmes pour leur proposer d'entrer dans une commission ou dans un groupe de travail.

Objectif : Mesure immédiate

- Les règlements sportifs doivent mettre en avant les catégories mixtes lorsque cela est possible et dans le cas contraire, doivent prévoir une catégorie ouverte aux femmes. Durant les compétitions nationales, les équipes sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes en dérogation aux règlements internationaux.

-

- Etablir des quotas ou des objectifs de représentation féminine au sein des instances dirigeantes et des équipes compétitives pour garantir une diversité équitable et stimuler la présence des femmes dans des rôles clés.

- Organiser des événements promotionnels mettant en avant les réussites des athlètes féminines dans le sport boule, afin d'inspirer d'autres femmes à s'engager et à exceller dans cette discipline.
- Sensibiliser le public à l'importance de l'égalité des sexes dans le sport boule en lançant des campagnes de communication et en collaborant avec les médias pour couvrir davantage les performances des athlètes féminines
- Organiser des événements promotionnels exclusivement féminins, tels que des tournois ou des journées découvertes, pour encourager la visibilité des athlètes féminines et stimuler l'engagement des femmes dans le sport boule en Suisse.

Objectif : Mesure immédiate / Adaptation des règlements jusqu'au 03.02.2024

C. Mise en œuvre des mesures

La Fédération souhaite mettre en avant les femmes dans ses institutions et permettre à toutes et à tous une totale égalité. L'augmentation du nombre de femmes dans les instances dirigeantes et du nombre de femmes en compétition est un objectif de la fédération. Les membres du comité et les responsables de commission sont chargés de mettre en œuvre les mesures ci-dessus chaque fois que possible et de contrôler leur application.

D. Objectifs et conclusions

Les mesures doivent permettre une augmentation du nombre de femmes dans les instances de la Fédération au moins équivalente à la proportion de femmes pratiquant le sport boules au sein des clubs et durant les compétitions. L'objectif est de mettre l'ensemble des mesures en place pour le 1^{er} janvier 2024 au plus tard avec les premiers résultats attendus dès que possible.

Révisé le 21.01.2024

Le président de la fédération Suisse du Sport Boules Secrétaire générale de la fédération
Suisse du Sport Boules

Nicola Franchini

Stéphanie Marchal

